

Le 11 décembre 2020

Monsieur Christian Dubé
Ministre
Ministère de la Santé et des Services sociaux

15^e étage

OBJET : Pratique des médecins spécialistes œuvrant en cabinet médical hors PEM

Monsieur le ministre,

À l'occasion de la rencontre du 13 novembre dernier concernant la négociation des conditions de pratique des médecins spécialistes, vos représentants ont fait état de l'importance de considérer la contribution des médecins spécialistes œuvrant exclusivement en cabinet, en regard de l'accès aux services médicaux spécialisés. Vous avez insisté pour qu'une solution soit identifiée afin que nous puissions nous donner rendez-vous pour participer de bonne foi et dans le respect mutuel à ce chantier favorable à la qualité des soins et à l'amélioration de l'accessibilité aux services dispensés à la population du Québec.

La présente a pour but de confirmer que la fédération accepte votre invitation. Nous convenons de tenir ces discussions avec ouverture et bonne foi, au sein d'un comité conjoint distinct qui devrait débiter ses travaux très prochainement.

Nous convenons que ce comité conjoint aura jusqu'au 30 juin 2021 pour vous formuler, ainsi qu'à la FMSQ, des recommandations, conjointes ou non, quant à la contribution des médecins spécialistes œuvrant en cabinet dans l'offre universelle et l'efficacité des services médicaux spécialisés au Québec. Au terme de cette démarche, les recommandations qui ne feraient pas consensus feront l'objet d'une négociation entre les parties à une table de négociation afin de conclure une entente.

Nous suggérons de convoquer ce comité conjoint dès les premières semaines de janvier 2021 et d'échanger le plus tôt possible les noms de nos représentants, leurs coordonnées et la fréquence des réunions.

Veuillez recevoir, monsieur le ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

La présidente,



Diane Francœur, M.D., FRCSC, MHCM